

Si vous ne parvenez pas à lire ce message, suivez ce lien

# AVOCATS, INNOVATION & PROSPECTIVE

Newsletter de la Revue pratique de la prospective et de l'innovation

En partenariat avec



AVRIL 2020

#20-21



Le contenu de cette Newsletter a été préparé,  
pour la majorité de ses articles, avant le 16 mars 2020.

## CONSENTEMENT, VOLONTARIAT ET SIGNATURE À L'AVEUGLE EN LIGNE : STOPCOVID OU L'OCCASION DE DONNER À COMPRENDRE

Marie Potel<sup>1</sup>, CEO d'Amurabi



Si le débat sur la future application StopCovid n'a finalement pas encore eu lieu à l'Assemblée nationale, les multiples [tribunes](#), [analyses de risques à destination des non spécialistes](#) et [lettre ouverte](#), mais aussi l'[Avis](#) de la CNIL et l'[Avis](#) du Conseil National du Numérique des 24 avril dernier démontrent une chose : l'**exigence de clarté totale et d'accessibilité de l'information juridique** sur et dans cette future application.

Pour autant, de [multiples études](#) démontrent depuis une dizaine d'années que les utilisateurs - nous tous - ne lisent pas les chartes de protection des données personnelles en ligne, acceptées à l'aveugle.

## C'EST LÉGAL ! LE PODCAST DES AVOCATS

Ludovic Blanc, avocat au barreau de Paris, président de l'ACEJA Paris et membre de l'Incubateur du barreau de Paris

« C'est légal ! » est une série de podcasts juridiques produite par Moustic, the Audio agency en collaboration avec Maître Ludovic Blanc, avocat au barreau de Paris, Président de l'ACEJA Paris et membre de l'incubateur du barreau de Paris. V. <https://podcast.ausha.co/c-est-legal>



## La tribune Prospective

### CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PREMIER RECOURS EN FRANCE CONTRE LA VIDÉOSURVEILLANCE AUTOMATISÉE

Martin Drago, juriste et membre de l'association La Quadrature du Net

Le 20 janvier 2020, La Quadrature du Net a déposé avec la Ligue des droits de l'Homme un recours devant le tribunal administratif de Marseille pour demander l'annulation de la décision prise par la ville en 2019 d'installer un dispositif de vidéosurveillance automatisée. Alors que le

débat se focalise sur la reconnaissance faciale, de nombreuses collectivités locales déploient d'autres types de surveillance algorithmiques et biométriques, tout aussi dangereux pour nos libertés mais qui ne font pourtant l'objet que d'une publicité limitée.



## JURISTE AUGMENTÉ : LEGALEDHEC ET L'AFJE PUBLIENT UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

LegalEDHEC, en partenariat avec l'AFJE, crée le premier référentiel de compétences du « Juriste augmenté » et annonce le développement de sa plateforme de Talent Management du droit en partenariat avec Seraphin.Legal. V. l'enquête de Christophe Roquilly, professeur, directeur du Centre de recherche LegalEDHEC, EDHEC business school et Jérôme Frizzera-Mogli, consultant : [https://www.edhec.edu/sites/www.edhec-portal.pprod.net/files/etude\\_integrale\\_juriste\\_augmente\\_final.pdf](https://www.edhec.edu/sites/www.edhec-portal.pprod.net/files/etude_integrale_juriste_augmente_final.pdf)



## L'invité de la newsletter



### « STOP COVID » : LETTRE OUVERTE DE L'INSTITUT DES DROITS FONDAMENTAUX NUMÉRIQUES (IDFRIGHTS)

**Laurent Vidal et Thomas Saint-Aubin**, co-fondateurs de l'Institut des Droits Fondamentaux Numériques (iDFRights)

À paraître en mai 2020 à la Revue pratique de la prospective de de l'innovation : *Le droit est mort, vive le droit !*, par L. Vidal et T. Saint-Aubin : RPPI 2020, dossier 2

À l'occasion des débats #COVID19 sur le tracking de nos concitoyens, l'Institut pour les Droits Fondamentaux Numériques propose de profiter de ce cadre juridique d'exception pour consacrer une nouvelle déclinaison de la liberté d'aller et venir : celle d'aller et venir sans traçage numérique.



### COMPLIANCE OFFICER : APRÈS LE DPO, LE CCO NOUVEL EXEMPLE D'AVOCAT AUGMENTÉ ?

**Thomas Saint-Aubin**, DPO externe, of-counsel Publica-Avocats, CEO et co-fondateur de Seraphin.legal



Après l'avocat Data Protection Officer, un avocat Chief Compliance Officer externe (CCO) : ce serait une formidable opportunité à la fois pour le barreau et pour l'ensemble de l'écosystème LegalTech, afin de renforcer la conformité de nos entreprises. Depuis l'entrée en vigueur du RGPD, quelques avocats ont saisi en premier les opportunités de PrivacyTech pour préfigurer un DPO augmenté par la technologie.

## Un œil sur...



### LE CNB PUBLIE LA 2E ÉDITION DU GUIDE SUR LA PARTICIPATION DES AVOCATS AUX PLATEFORMES EN LIGNE DÉTENUES PAR DES TIERS



**Olivier Fontibus**, président de la commission Exercice du droit du CNB

Les « legaltechs » ont développé dans un temps record de nouveaux outils numériques au service des professionnels du droit et des justiciables. Au regard de nos règles déontologiques et de celles qui encadrent l'exercice du droit définies par la loi du 31 décembre 1971, ces développements numériques tous azimuts, au-delà des évidents progrès qu'ils créent, engendrent encore aujourd'hui de réelles difficultés.



### 2020, LE DÉBUT DE LA FIN DES COOKIES ?

**Gérard Haas**, avocat à la Cour, docteur en droit, associé fondateur du cabinet HAAS Avocats et **Florian Perretin**, juriste chez HAAS AVOCATS

Dans le cadre de son plan d'action sur le ciblage publicitaire, la CNIL a publié en juillet 2019 de nouvelles lignes directrices sur les cookies et autres traceurs rendues effectives au mois de janvier 2020. La question des modalités de recueil du consentement des internautes est au cœur de ce nouvel encadrement, ce qui impliquera la mise en œuvre de nouvelles pratiques pour les éditeurs de sites Internet.



## Découvrez le dernier numéro !



### REVUE PRATIQUE DE LA PROSPECTIVE ET DE L'INNOVATION - 2019/N°2

Sous la direction de Louis Degos, président de la commission Prospective du Conseil national des barreaux (CNB) cette revue semestrielle initiée par le CNB et éditée par LexisNexis, décrypte des sujets de prospective incontournables pour les juristes : intelligence artificielle, algorithmes, données personnelles, open data des décisions de justice, legaltech, etc. « Nous sommes tous, humains et machines, maillons de la chaîne algorithmique », résume Louis Degos.

Dans ce numéro, il est question de notation des avocats, de neurosciences et de médiation, d'Internet des objets (OIT), de big data de la justice, de big data de la santé, de reconnaissance faciale et de legal design !